



Visioconférence avec l'agence de l'eau du 06/11/2020

Présents :

Mme CORDIER Julie et Monsieur VAUTHIER Jean Marc de l'agence de l'eau

Mme BABOUHOT Nathalie, Messieurs SCHICKEL Mathieu et JUNGKER Thierry de la CCMD

Le plan de relance permet une accélération des projets et d'obtenir de meilleures subventions.

La durée du plan est d'un an : les projets doivent être présentés rapidement.

Etude à lancer

Révision de zonage

Subventionnable à 70 %

La CCMD doit faire un premier état des communes où la révision de zonage est nécessaire.

Voir s'il est opportun de faire en même temps une étude AVP pour certaines communes.

Hydraulique projet d'aménagement du quartier des bassins

Etude pour limiter le rejet des eaux pluviales dans le réseau unitaire par des techniques alternatives (noue, ...)

Etude de gouvernance

Subventionnable à 70 %

Deux parties principales :

- Financière : harmonisation de la redevance, participation eaux pluviales
- Politique : compétence eau, ...

Oëlleville

Un AVP avait été fait. Il faudrait le reprendre puis poursuivre avec le PRO.

La demande d'aide pour les travaux devrait être lancée avant septembre 2021.

Subventionnable à 70 %



Travaux à lancer

Mazirot

Attente mail de Madame CORDIER pour complément d'information.

Le dossier passera à la première commission 2021 (certainement au mois de février)

Il sera possible de commencer les travaux dans la foulée. (lancer le marché dès que le dossier est réputé complet).

Subvention portée à 80 % sur les montants plafonds

Domvalier

Demande d'aide à faire rapidement. Rattacher l'opération à Mazirot.

Les marchés travaux pourront être lancés en même temps (Mazirot / Domvalier).

Mise en conformité en domaine privé

Le dispositif d'aide pour la mise en conformité en domaine privé est relancé pour les communes récemment desservies par un réseau d'assainissement.

Subventionnable à 2000 € de forfait + 1000 € si déconnexion des eaux pluviales.

Autres

Compostage

L'aide sur le surcout lié à la problématique COVID sur l'élimination des boues ne prend pas fin en 2020. Des demandes d'aide pourront être faites également sur 2021.

PUZIEUX

Une demande d'aide pourra être faite sur les boues de la station filtre planté de roseau de Puzieux. Cette station doit être curée et les boues ne pourront pas, à cause du COVID, être valorisé en agriculture.

Rivage

Créer un deuxième compte pour l'accès à la plateforme de demande d'aide rivage.